Journal du Comité de Défense des Hôpitaux publics de Dole

Edito du Président

Un monde nouveau en matière sanitaire et sociale ? Oui, c'est possible. A condition de ne pas reprendre les recettes qui ont conduit à l'asphyxie des hôpitaux et à la désertification médicale.

Tel est l'enjeu qui se joue aujourd'hui. L'épidémie est encore présente en France. L'urgence est d'engager des réformes pour améliorer le système de santé public et d'affecter les effectifs et financements nécessaires afin qu'il puisse répondre aux besoins de la population et aux risques sanitaires.

Les mesures prévues par le Ségur de la santé restent très largement insuffisantes pour assurer une prise en charge correcte des patients en hôpital ou en EPHAD... seule une mobilisation massive à la rentrée peut contraindre le gouvernement à entendre les demandes fortes des professionnels, des usagers et des élus.

La Sécurité Sociale va avoir 75 ans en octobre 2020. Elle est constamment attaquée et remise en cause au nom d'une conception libérale de la société s'opposant aux notions même de solidarité, principe de son fondement : « chacun reçoit selon ses besoins et cotise selon ses moyens »!



La création de la Sécurité Sociale a été lancée par l'ordonnance du 4 octobre 1945, préparée par le Conseil National de la Résistance et a été mise en place sous la responsabilité du ministre du travail Ambroise Croizat. Aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement de commémorer cet anniversaire, mais d'oeuvrer à la défense et au développement de la Sécurité Sociale.

Axel FRICKE

HOMMAGE AU DOCTEUR LOUPIAC

Le Docteur Eric Loupiac, médecin urgentiste de l'hôpital public de Lons le Saunier est décédé du Covid 19 le 23 avril 2020. Nous partagions les mêmes combats pour la défense du service public de santé.

Médecin et militant, représentant de l'AMUF (Association des Médecins urgentistes de France) le Docteur Loupiac a lutté pour défendre les

hôpitaux publics, son hôpital, et le service des urgences de Lons le Saunier.



Claire Loupiac, l'épouse du médecin a refusé de se rendre à l'Elysée le 14 juillet. Elle a porté plainte et souhaite que les autorités de santé et la direction de l'hôpital de Lons-le-Saunier expliquent ce qui s'est passé dans l'établissement, notamment l'absence de masques FFP2 pour les soignants au début de l'épidémie.



Comité de Défense des Hôpitaux publics de Dole

3ème Trimestre 2020 Numéro 3

Notre Association

14, rue de la bière 39100 DOLE

Nous contacter

Portable : 06.70.06.36.95

Mail :comitedolehopitauxpublics

@omail.com

Site internet du comité : www.defense-hopitaux-dole.fr

Dans ce numéro

Edito du Président1
Hommage au Docteur Loupiac1
Assemblée Générale2
Pour un nouveau projet
départemental de santé3
Mobilisations en faveur des Hôpitaux
et Ségur de la santé3
Au coeur de l'actualité3
A propos de chirurgie4
Notre santé est vitale4
Soutien des communes5
Les raisons de mon engagement
pour l'hôpital6
Bulletin d'adhésion6





Comité de Défense des Hôpitaux publics de Dole

Créé en février 2019, le comité est une association Loi 1901, membre de la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité.

Avec ses 220 adhérents, il rassemble des personnels de santé, des citoyens, des élu.e.s pour promouvoir la santé et la défense des hôpitaux et des EPHAD de notre territoire du nord du Jura.

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE

L'Assemblée Générale du comité s'est tenue le 24 février à la salle Edgar faure à Dole en présence de Mme Michèle LEFLON présidente de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et maternités de proximité.

75 adhérents étaient présents.

Mme LEFLON a salué le dynamisme du comité de Dole. Elle a rappellé que la santé est la lère préoccupation des Français.

Partout en France de nombreux comités de défense se battent contre les fermetures de lits, de services dans les hôpitaux. Partout les problématiques sont identiques. La coordination revendique plus de lits d'hospitalisation, plus de personnel et des revalorisations salariales pour les personnels.

Dans son rapport moral, le Président a rappelé le contexte national de baisse des moyens alloués à l'hôpital public.

La récente loi santé dite « Loi Buzyn » dans le droit fil de la loi Bachelot augure une poursuite de la dégradation du service public de santé. Les hôpitaux de proximité prévus par cette loi seront sans plateau technique, sans chirurgie et sans maternité. Un futur déclassement de l'hôpital Pasteur reste donc toujours à craindre.

Le Président a rappelé les fermetures intervenues à Dole depuis 2014 dans les services (Réanimation, 2 ème ligne de SMUR la nuit, la fermeture de plus 70 de lits d'hospitalisation et la suppression d'une centaine de postes parmi les personnels)

La dégradation du service public de santé à Dole est une réalité et les craintes sur le maintien de la chirurgie conventionnelle sont fondées.

La situation au Centre Hospitalier Spécialisé du Jura à Dole St Ylie devient de plus en plus difficile avec la baisse de dotation annuelle de fonctionnement et les difficultés de recrutement de médecins.

Le bilan financier et le rapport d'activité ont été adoptés à l'unanimité. La présentation du programme d'action et des perspectives pour le Comité a été un riche moment d'échange avec les adhérents.

Conformément aux statuts un tiers du Conseil d'Administration a été renouvelé.

tous

Le bureau 2020 du comité : Axel Fricke, Président - Laurence Bernier, Vice-Présidente - Catherine Reconneille-Robbe et Christian Parent, secrétaires - Alain Raby et Jacques Seguin, Trésoriers - Colette Charbonnier.

ENSEMBLE POUR UN NOUVEAU PROJET DEPARTEMENTAL DE SANTE

Dans la préparation des manifestations unitaires depuis le 16 juin dernier, de nombreuses associations, collectifs et organisations syndicales et politiques se sont retrouvées autour de l'idée d'écrire un nouveau projet départemental de santé.

En effet, le Projet régional de santé 2018/2028 portant la stratégie nationale de santé, avait été rejeté par quasiment toutes les collectivités territoriales de la Région Bourgogne-Franche-Comté : Conseil Régional, 8 conseils départementaux, Conseils communautaires, conseils municipaux. Et pourtant ce projet est appliqué

LA CRISE DU COVID 19 NOUS INVITE A REFUSER TOUT RETOUR A L'ANDRMAL

La crise du COVID-19 a mis en évidence, l'importance d'un service public de santé efficace, au service de toutes les populations et respectant ses personnels.

Il y a urgence à rompre avec les politiques de destruction des services des hôpitaux publics et maternités de proximité dans tous les départements de la région Bourgogne Franche-Comté et bien sûr dans le Jura, et à mettre en oeuvre une politique de santé rompant avec les critères de rentabilité financière au détriment de l'humain.

ECRIVONS ENSEMBLE UN NOUVEAU PROJET DEPARTEMENTAL DE SANTE

Il y a urgence à écrire un nouveau projet départemental de de santé pour promouvoir la prévention et l'accès aux soins de toutes et tous, partout, notamment par la réouverture de services, de lits de réanimation, de chirurgie, de lignes de SMUR, de maternités, par le recrutement de soignants en nombre suffisant et la reconnaissance de leurs missions par des revalorisations salariales.

Nous vous proposons de participer à l'écriture de ce nouveau projet départemental, à partir des besoins locaux dans notre bassin de vie, en associant les professionnel.les de la santé, les usager.e.s et les élu.e.s.. Nous vous en donnerons la possibilité lors de nos prochaines rencontres. Ce sera un premier pas vers la création de commissions sanitaires permanentes départementales et régionales, pour assurer le fonctionnement d'une véritable «démocratie sanitaire». A bientôt.

20 mai : 200 personnes participent à la chaîne humaine pour soutenir l'hôpital Pasteur et ses personnels



Mobilisations en faveur des hôpitaux de DOLE



16 juin , 400 personnes : soignants, patients et élus ensemble pour exiger des moyens pour l'hôpital et la revalorisation des métiers de la santé.

SEGUR DE LA SANTE

La crise de la COVID a mis à jour la grande fragilité de notre système de santé public mis à mal par des années de politique d'austérité, de fermetures de postes, de lits, de services. Le 25 mars 2020, à Mulhouse, le Président de la République a pris un engagement : «à l'issue de cette crise, un plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières sera construit pour notre hôpital ». Pour traduire cet engagement, une consultation « Le Ségur de la santé » regroupant près de 300 personnes du monde de la santé a été lancée le 25 mai. Elle a abouti à la mi-juillet, à la signature d'un accord avec certaines organisations syndicales (FO - CFDT – UNSA...)

Il y a dans ces accords des avancées, car heureusement les luttes sont passées par là !

- Une revalorisation salariale de 7,6 milliards d'Euros par an soit 183 € pour tous les professionnels non médicaux des établissements de santé et de 450 millions d'euros pour les praticiens hospitaliers.
- Une promesse de $15\,\,000$ recrutements pour pourvoir les emplois vacants et les remplacements.
- La fin du dogme tout T2A (tarification à l'acte pour le financement des hôpitaux) avec l'introduction d'une part de budget sous forme de dotation.

Mais on relève aussi des interrogations et des silences.

Si 50 millions d'euros sont promis pour créer 4 000 lits « à la demande » dans les hôpitaux dès cet hiver pour que les établissements puissent « s'adapter à la suractivité saisonnière ou épidémique » la politique de rationalisation gestionnaire se traduisant par des fermetures de service n'est pas remise en cause. La question de la gouvernance des hôpitaux n'est pas abordée. Or, depuis la loi Bachelot, le rôle des personnels de santé, des usagers et des élus est cantonné, dans le cadre de commissions consultatives, à l'émission d'avis qui, de pratique constante, ne sont jamais pris en considération. Rien n'est dit également sur la nécessaire articulation médecine de ville et hôpital. Enfin le plus troublant ou peut-être le plus révélateur est l'absence dans tous les documents des mots «Services Publics de la Santé.

Nos actions doivent donc se se poursuivre et s'amplifier à l'automne, si nous voulons que le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2021 traduise les mesures annoncées. A Dole nous devrons être particulièrement vigilant sur les fermetures de service envisagées qui sont contraires à l'intérêt de la population!

Au Coeur de l'actualité

Au CHS St Ylie, une avancée contre la précarité...

- une soixantaine d'agents contractuels recrutés en 2017-2018 et 2019 ont obtenu un CDI :
- une quarantaine d'agents ont été stagiarisés (avant titularisation)

Mais toujours un manque de personnel...

Et un pas vers la privatisation

La création de lits privés de psychiatrie au CHG de Lons le Saunier, gérés par la clinique Val Dracy diminue d'autant les moyens budgétaires de la psychiatrie publique.

CAMPAGNE 2020-2021 POUR LA SECURITE SOCIALE

La coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité lance une campagne nationale pour la défense et le développement de la Sécurité Sociale. Elle portera des propositions pour le remboursement à 100 % des soins et de la prévention et une nouvelle démocratisation de la Sécurité Sociale avec en particulier le retour à des élections de ses administrateurs, la remise en cause de l'ONDAM (Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie)... Cette campagne sera lancée les 2 et 3 octobre prochain à Saint-Ftienne

Une délégation du comité de Dole y participera et préparera des initiatives sur notre territoire.



UNE DELEGATION RECUE PAR LE DIRECTEUR

M. Chaffange a reçu une délégation du comité de défense de l'hôpital. On peut se réjouir de l'autorisation de chirurgie du cancer du sein, de l'arrivée d'un nouvel appareil d'IRM, et d'une coopération positive avec le CHU de Besançon. Toutefois, nous avons une divergence d'appréciation sur la nécessaire réouverture de la Réanimation (12 lits ouverts pendant 3 mois, jusqu'à la mi-juin) et du service de soins intensifs de cardiologie. Quant aux dépenses occasionnées par la crise du COVID (1.2 millions d'euros), elles n'ont été que très partiellement compensées par l'ARS, alors que l'hôpital Pasteur a accueilli 50 % des patients COVID du Jura. Et nos inquiétudes restent vives sur l'avenir de la chirurgie conventionnelle.

❖ Témoignage

A PROPOS DES SERVICES DE CHIRURGIE

Une ancienne infirmière, cadre supérieure du CHRU de Dijonole nous livre des précisions sur les services de chirurgie.

Les chirurgiens disent : on fait de l'os ou du mou.

En chirurgie osseuse, il faut distinguer la chirurgie orthopédique et la traumatologie, même si un chirurgien pratique les deux.

La chirurgie **orthopédique** est prévue d'avance. Ce sont souvent les prothèses de hanche, de genou, d'épaule, et autres.

Les radio, et les examens sont faits avant l'entrée, la date de l'intervention est fixée. Il est nécessaire d'être hospitalisé au moins une semaine, avant d'aller deux semaines dans un service de rééducation. Cette chirurgie est beaucoup pratiquée en clinique. La traumatologie est imprévue. C'est l'arrivée aux urgences, n'importe quand, le jour ou la nuit d'un ou plusieurs blessés, présentant des fractures, des plaies, des brûlures, etc... résultant d'un accidentde circulation, de travail, d'une chute, d'un incendie, etc...

Nous avons déjà connu parmi les plus importants, à Dole, un car allemand tombé dans un fossé, à Dijon, le déraillement de Velars (20 morts, 20 blessés graves) , à Beaune : un autocar d'enfants accidenté sur l'autoroute, etc...et à Paris, les blessés du Bataclan, qui après une attaque terroriste présentaient des plaies de guerre avec des chairs éclatées. Cela peut arriver à chaque instant, et pour y faire face, il n'y a que l'hôpital public. Il faut un personnel compétent et varié, en nombre suffisant, des locaux, des lits, un bloc opératoire important. Tout ceci, nous l'avions dans les années 80, quand nous étions les meilleurs du monde .

Il existe aussi la chirurgie viscérale qui soigne les parties molles de l'organisme.

- L'appareil **digestif** avec l'estomac, le foie, la vésicule biliaire, le pancréas,les intestins.Les interventions seront plus souvent : les appendicectomies, les occlusions intestinales, les cancers du colon, etc...
- l'appareil **urinaire** soigné en Urologie, concerne les reins, la vessie, la prostate.
- La chirurgie pulmonaire, la chirurgie cardiaque, la neuro- chirurgie, les greffes de reins, de coeur, de foie, se pratiques dans les Centres Hospitaliers Régionaux et Universitaires, comme Dijon et Besançon.
- L'**Ophtalmologie** et l'**Oto-rhino-laryngologie** sont à la fois des discipline médicales et chirurgicales très importantes pour la population.

La chirurgie **ambulatoire** peut être pratiquée dans tous les services, mais vouloir en faire la chirurgie principale, et réduire la durée d'hospitalisation à quatre jours, montre une méconnaissance totale des besoins sanitaires de la population.

Colette CHARBONNIER

PARCE QUE NOTRE SANTE EST



NOUS DEMANDONS :

- la revalorisation de tous les personnels soignants
- plus aucune fermeture de lits, de services, de postes
- les recrutements de personnels nécessaires au fonctionnement de tous les services

Et à l'hôpital Pasteur de Dole, nous voulons :

- que nos enfants puissent être opérés en urgence d'une appendicite
- que les futures mamans puissent accoucher en toute sérenité
- que nos parents âgés puissent être opérés en urgence d'une fracture
- que les personnes opérées puissent rester si besoin plusieurs jours à l'hôpital

Pour cela, il faut conserver le SERVICE DE CHIRURGIE CONVENTIONNELLE qui assure la moltié des opérations relevant des urgences.

Pour l'accès aux soins de toutes et tous partout : nous allons écrire un nouveau Plan départemental de santé car

LA SANTE N'EST PAS UNE MARCHANDISE. L'HOPITAL PUBLIC A BESOIN DE MOYENS HUMAINS ET FINANCIER:



La moitié des opérations réalisées à Dole en chirurgie relève de l'Urgence.

Cette pétition Carte Vitale a été éditée le 30 juin 2020. Elle a déjà recueilli des centaines de signatures qui s'ajoutent aux pétitions signées sur papier ou internet pour le maintien de la chirurgie conventionnelle à Dole.

Si vous aussi, vous voulez pouvoir être accueilli à Dole pour une appendicite, une fracture, ou toute opération en urgence et rester plusieurs jours si besoin à l'hôpital : SIGNEZ LA CARTE PETITION "PARCE QUE NOTRE SANTE EST VITALE".

NOM	Prénom
Adresse	••••••
Signature	•

COMITE DE DEFENSE DES HOPITAUX PUBLICS DE DOLE, 14 rue de la Bière 39100 DOLE — Site : www .defense-hopitaux-dole.fr N'hésitez pas à demander des formulaires de pétition



L'Association des Maires de France (AMF)

Dans un communiqué du 24 juin 2020, l'Association des maires de France souligne notamment :

"Le mode de gouvernance actuelle de nos politiques de santé est trop rigide et trop éloigné des territoires. Il est nécessaire de le rendre plus opérationnel, plus agile et de redonner de la souplesse ainsi que des moyens d'action à l'échelon de proximité qui a aujourd'hui le sentiment de voir s'imposer à lui des décisions prises par de grandes structures éloignées de lui et dont il est, de plus, actuellement exclu. [...]" L'association réclame notamment le renforcement de la place des élus locaux au sein de la gouvernance des hôpitaux, en restaurant les conseils d'administration en lieu et place des conseils de surveillance et le développement d'instances de concertation avec les divers acteurs locaux.



DES COMMUNES APPORTENT LEUR SOUTIEN A L'HOPITAL

Durant l'été, le Comité de défense des hôpitaux publics s'est adressé à toutes les communes du Nord du Jura (arrondissement de Dole). Des conseils municipaux se sont réunis et une première série de communes, par délibération ou motion de soutien apporte sa pierre à la défense de la santé et de l'hôpital.

Il s'agit des communes de : Cernans, Dammartin-Marpain, Damparis, Gredisans, Jouhe, La Vieille Loye, Menotey, Moiron, Molain,Montholier Mutigney, Oussières, Peintre, Pupillin, Rainans, Rans, St Aubin, St Baraing...

La revalorisation salariale des personnels de santé et de l'action rendre ces emplois attractifs et permettre ainsi les recrutements nécess Addété des hôpitaux publics, maternités et Elipad.

10:0084



Pour le territoire des hôpitaux publics de Dole

- Le rétablissement du service de réanimation réouvert pendant trois mois à l'hôpital Pasteur qui a démontré sa nécessité pour la prise en charge des urgences vitales, avec sur notre territoire la présence de Solvay, de l'aéroport, et des infrastructures autoroutières;
- Le maintien du service de chirurgie conventionnelle, complémentaire du service de chirurgie ambulatoire indispensable pour les urgences (appendicites, fractures...) et pour la maternité de l'hôpital Pasteur de Dole;
- Le rétablissement de la ligne de SMUR de nuit supprimée en avril 2017, alors que l'accès à un Service mobile d'urgence et de réanimation doit être accessible en 30 minutes maximum sur tout le territoire pour préserver les chances de sauver les patients ou éviter des séquelles graves;
- Le rétablissement du service de soins intensifs de cardiologie;
- L'affectation des financements nécessaires à l'hôpital Pasteur de Dole, comme l'a indiqué la Cour régionale des Comptes dans son rapport de 2019 et les moyens à la hauteur des besoins des EHPAD publics;
- La réouverture des lits de psychiatrie à l'hôpital public, nécessaires à l'accueil des patients du CHS St Ylie et des urgences de Dole
- La création de commissions sanitaires permanentes départementales et régionales, associant réellement les professionnelles de la santé, les usager.e.s et les élu.e.s., pour une véritable «démocratie sanitaire».



IINE DELEGATION DIL COMITE RECLIE PAR

LE SOUS PREFET

Le 17 juin, une délégation du Comité de Défense des Hôpitaux publics reçue par le Sous-Préfet, M. Joël Borgeot qui s'est montré sensibilisé aux problématiques de santé par la récente gestion au plan local de la crise COVID 19, Il a porté une écoute attentive à nos arguments... Au cours de cet échange nous avons fait le point sur la journée d'action du 16 juin et remis une synthèse de nos revendications pour le système de santé à l'échelle nationale et de nos demandes au niveau local.. Nous avons notamment insisté sur la réelle menace de fermeture de la chirurgie conventionnelle à l'hôpital Pasteur et remis les 3 300 signatures de la pétition demandant le maintien de ce service, avant de faire part de nos inquiétudes sur l'absence de définition d'une politique de santé publique ou encore sur la gouvernance des hôpitaux, et la nécessaire remise en chantier du Projet Régional de Santé de façon démocratique.

❖ TEMOIGNAGE

Les raisons de mon engagement pour l'hôpital

Préoccupé par les conditions de prises en charges hospitalières et notre système de santé de plus en plus précaire, je souhaite vous apporter mon témoignage de citoyen reconnaissant envers les soignants et soucieux de nos prises en charges futures.

Ni politicien, ni syndiqué, je me suis engagé pas tout à fait par hasard pendant 14 ans à la FCPE pour accompagner les parents d'enfants scolarisés et porteurs de handicap.

Né en 1970, j'ai l'âge du centre hospitalier Louis Pasteur, J'ai fréquenté l'hôpital dès 1973, où j'ai été hospita-

lisé plusieurs semaines. On apprendra seulement en 1987 que je suis porteur d'une maladie rare et invalidante. Aujourd'hui je le sais, si je n'avais pas été pris en charge et stabilisé à cette époque je ne serais sans doute plus là.

Raison sans doute, de mon choix vers une carrière sanitaire et sociale. J'ai même été aide-soignant contractuel à l'hôpital en pneumologie et au CMLS de 1993 à 1994. Carrière stoppée nette après ma première grosse fracture.

De 1994 à 2016, j'ai subi 3 opérations et vécu 15 mois d'hospitalisations et de rééducation intensive. En 22 ans j'ai vu l'hôpital se moderniser avec l'arrivée du scanner puis de l'IRM, j'ai vu la construction des bâtiments annexes (nouvelles urgences et SAMU, maternité, Urgences psy, pédiatrie...). Dans le même temps, des services fermer ou fusionner pour supprimer des lits. Les locaux de l'hôpital à l'exception du hall d'entrée, n'ont pas été ou si peu rafraîchis, le matériel est vieillissant et usé, tout comme les personnels.

Quand je travaillais à l'hôpital en 1994, il ne fallait pas mettre les deux pieds dans le même sabot, mais on avait le temps de faire les toilettes complètes au lit ou d'aider à la toilette en salle de bain ou de donner quelques douches etc.

En 22 ans, le constat est effarant, les personnels sont au rendement comme à l'usine, ils courent sans cesse et répondent aux d'emandes pressantes de patients qui ne comprennent pas qu'ils ne puissent venir plus vite.

Parce qu'en 22 ans on a supprimé des postes ou pas remplacé des départs en retraite, parce qu'en plus des soins, il faut désormais tout consigner en informatique. Le personnel n'a plus le temps de parler avec les patients et c'est bien l'aide-soignante et l'ASH qui passent le plus de temps au contact et qui peuvent remonter des informations aux infirmières ou médecin, voir rassurer ou distraire les patients anxieux.

En 22 ans, j'ai suivi des personnels, je les vois s'user au travail mais y mettre toujours la même énergie auprès des patients. J'en ai vu partir en retraite, les larmes dans les yeux, parce qu'elles étaient complètement investies dans leur travail, l'hôpital c'était leur vie. Il y a bien longtemps que je n'ai plus vu de larmes lors des départs, souvent des sourires de soulagement, enfin !!!

Une dernière chose enfin, je suis amené à fréquenter les CHU de Dijon et de grands hôpitaux à Paris. Les conditions sont les mêmes et les délais d'at-tente sont souvent de plusieurs semaines pour un rendez-vous ou une intervention. Une chose est sûre, quand nous ne pourrons plus être opérés en urgence à Dole, la prise en charge prendra plus de temps et dans certains cas, la vie est suspendue à un chronomètre voire un compte à rebours.

Voilà les raisons qui m'amènent à défendre activement notre Hôpital et ses moyens.

Yannick DAUBIGNEY

public

Ont partitcipé à ce numéro : Axel Fricke, Christian Parent, Colette Charbonnier, Laurence Bernier, Cyril Vierjan, Nadine Herrmann, Yannick Daubigney, Alain Raby.

Je rejoins le COMITE DE DEFENSE DES HOPITAUX PUBLICS DE DOLE		
NomPrénom		
Adresse		
Ad16336		
Tél :	Mail :	
☐ Citoyen.ne ☐ Professionnel.le de santé ☐ élu.e ☐		
	Cotisation minimum 7 € (si possible 10 € ou plus) - A renvoyer au	
Je verse :€	Cotisation minimum 7 € (si possible 10 € ou plus) - A renvoyer au Comité de défense des Hôpitaux publics de Dole—14 rue de la Bière 39100 DOLE	
Nous contacter : comitedefensehopitauxdole@gmail.com - tél 06 70 06 36 95		
Site internet : www.defense-hopitaux-dole.fr		